

**Denis Badré
et l'équipe
municipale
VOUS
souhaitent
une très
bonne et
heureuse
année !**

REPÈRES

→ Conseil municipal

Mercredi 8 février
à 20 h 30 au Château.
Séance publique.

→ Conseil communautaire

Judi 2 février
À 18 h 30 à l'Hôtel de ville de Boulogne.
Séance publique.

→ Repas de l'Amitié

Dimanche 22 janvier 2012
À 12 h 30 au groupe scolaire la Ronce
(15, rue de la Ronce).

ZOOM SUR

**Le marché
de Ville-d'Avray, p. 6**

2012 sous le signe de la convivialité



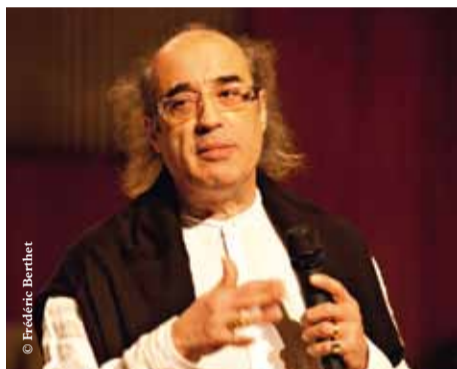
Le 18 décembre, Fête de Noël des associations. Denis Badré clôture la fête par un grand lâché de ballons sous les hourras des enfants.

Retour sur les Journées des Artistes de la Musique

9 élèves du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Ville-d'Avray ont participé aux Journées des Artistes de la Musique (JAM) du 23 au 26 novembre dernier à l'Espace Pierre Cardin à Paris. Ces étudiants en fin de cursus ont assisté à des ateliers interactifs, des rencontres et des débats portant sur des thématiques liées aux questionnements d'ordre artistique, économique, fiscal, juridique et social des artistes interprètes.

→ Rencontre avec Benoît Schlosberg

Pour Benoît Schlosberg, directeur du Conservatoire de Ville-d'Avray et initiateur de la participation des élèves des Conservatoires de Grand Paris Seine Ouest aux Journées des Artistes de la Musique, il est très important de donner aux étudiants en cycle préprofessionnel un accès à la meilleure formation possible. C'est dans ce cadre que Benoît Schlosberg a montré un intérêt tout particulier à ces journées pédagogiques... Rencontre...



et langage musical), le Conservatoire associe les étudiants à toutes les actions qui peuvent les « plonger concrètement » dans le bain des métiers de la musique. C'est dans cet esprit notamment que débute un partenariat entre l'IUT de Ville-d'Avray et le Conservatoire dans le cadre d'une licence professionnelle. Des « Studio classes » démarrent également cette année : les élèves interprètent des pièces les uns devant les autres et émettent leur avis, pour construire l'esprit d'autocritique de

chacun et être opérationnel sur des objectifs à très court terme ; tout comme dans la réalité des métiers de la musique.

Combien d'entre eux ont été sélectionnés aux JAM ?

Pour participer aux JAM, les étudiants ont dû présenter des dossiers d'inscription. Ils ont été sélectionnés sur la base de leur investissement dans le projet pédagogique des Conservatoires et en tenant compte de leur implication personnelle.

Que leur a apporté leur participation ?

Ils ont eu la chance de rencontrer des professionnels réputés du monde culturel dans des domaines aussi variés que la production de spectacle, l'organisation de tournée, l'élaboration de contrats d'artiste, le suivi de la gestion des droits d'auteurs, la promotion artistique, etc.

Combien d'élèves le Conservatoire de Ville-d'Avray accueille-t-il en cycle préprofessionnel ?

Cette année, le Conservatoire accueille 70 élèves en cycle préprofessionnel.

Quelles sont vos actions en faveur de ces étudiants ?

Parallèlement aux études régulières (cours d'instrument, musique de chambre, culture

→ Une élève nous raconte sa Journée des Artistes de la Musique

Florence Eymery, élève en cours de perfectionnement en flûte traversière au sein du Conservatoire de Ville-d'Avray.

Comment les ateliers se sont-ils déroulés ?

Chaque atelier était très riche. J'ai été marquée par la qualité des interventions. Comme nous étions toujours en petits groupes, nous avons pu avoir de réels échanges et une belle interaction avec les intervenants invités.

Quelles sont vos ambitions professionnelles ?

Je suis actuellement professeur de flûte et souhaiterais pouvoir faire de la scène, en tant qu'interprète et compositrice.

Ces journées vous auront-elles apporté des outils concrets pour vous y aider ?

Oui. J'ai rencontré des personnes très intéressantes, et le panorama du monde de la scène et de ses acteurs satellites que l'on nous a décrit a été assez exhaustif.

À VENIR EN JANVIER AU CONSERVATOIRE

Heure Musicale

Différentes classes du Conservatoire montent sur scène. Un programme varié attend les spectateurs !

→ **Judis 19 et 26 janvier à 19 h 30 au Château - Entrée libre - Renseignements au 01 46 29 94 90**

Le stade Marcel Bec en accès libre pour les Dagovéranais

Des activités pour tous

• Entraînements gratuits de course à pied

Chaque dimanche de 10 h à 12 h
Les entraînements sont programmés tout au long de l'année, le dimanche de 10 h à 12 h avec : échauffement, préparation physique, course, étirements et conseils personnalisés.

• Courts de tennis ouverts à la location.

12 courts de tennis :
- 2 courts extérieurs en terre battue
- 7 courts extérieurs en béton poreux
- 3 courts intérieurs
Tarif : 8 € / heure

→ Réservations et renseignements sur le site : www.agglo-gpso.fr

Niché dans un écrin de verdure, sur le territoire de la commune de Meudon, le complexe omnisports Marcel Bec s'étend sur près de 12 hectares. Du sportif de haut niveau à la famille en passant par les scolaires, chacun peut profiter de cet équipement communautaire. La Communauté d'agglomération souhaite ainsi répondre aux attentes de ses habitants en leur proposant une offre toujours plus complète en matière de sport. Le complexe Marcel Bec se compose de quatre terrains de football, d'un terrain de rugby, d'un terrain d'honneur de football avec une piste d'athlétisme et tribunes, de douze courts de tennis dont trois couverts, d'une aire de pétanque,

d'un pas de tir à l'arc et d'un gymnase omnisports.

Installations mises à la disposition des Dagovéranais pour une pratique du sport mieux adaptée. L'entrée du stade est libre.

→ **Complexe sportif Marcel Bec
Route du Pavillon de l'Abbé
92190 Meudon**



EN BREF

« Assassines »



Avant une prochaine représentation à Ville-d'Avray en mai, l'espace Icare et la Compagnie Minute Papillon présentent dans le cadre du dispositif Carte blanche à la jeune création : *Assassines*,

un opéra composé sur des pièces de René de Obaldia, *Le Défunt*, et Guy Foissy, *Le Cimetière des maris*. Sur une musique de Julien Le Hérisier.

→ Du 16 au 21 janvier, lundi, mardi à 14 h, mercredi à 15 h, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30.

Mise en scène : Yves Coudray, avec Violaine Fournier et Sevan Manoukian. Tout public à partir de 8 ans. Tarifs : 10 € / 12 €. Réservations à l'Espace Icare : 31, bd Gambetta à Issy-les-Moulineaux ou au 01 40 93 44 50 ou accueil@espace-icare.com.

Renforcer la sécurité des personnes

Un nouveau Commissaire pour Sèvres / Ville-d'Avray

Au commissariat de Sèvres, Fanélie Raverot a pris ses fonctions de commissaire en novembre dernier avec pour objectif premier la sécurité publique de Sèvres, Chaville et Ville-d'Avray.

À 28 ans, elle encadre une équipe d'une centaine d'agents et compte s'atteler en priorité à ce qui représente la base

de son métier : la lutte contre les cambriolages et les stupéfiants. Sortie 3^e de sa promotion au concours général, intégrée à l'École nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69), diplômée de Sciences-Po et d'un master de droit, la jeune Lyonnaise a choisi la destination de Sèvres pour débiter sa carrière en raison de sa proximité avec Paris et de tout l'attrait qu'offrent ces trois communes.



Fanélie Raverot.

Renforcer l'efficacité des services de police

Le meilleur moyen d'attirer l'attention de la police sur une situation critique ou suspecte est de composer le 17. Ce réflexe permettra aux policiers d'arriver beaucoup plus à temps sur les lieux pour résoudre le problème constaté. Ce numéro anonyme et gratuit fonctionne sans discontinuer de jour comme de nuit. Les appels sont centralisés au centre d'information et de commandement pour avertir immédiatement les agents prêts à intervenir.

Un signalement au 17 rend le travail des services plus efficace.

Opération Tranquillité Vacances

Vous quittez votre domicile habituel durant les vacances scolaires de février pour rejoindre votre lieu de vacances ? Pensez à signaler votre départ en vous déplaçant au commissariat de Sèvres, 4, avenue de l'Europe - 01 41 14 09 00. Le principe de cette opération est de mettre en place une surveillance aléatoire des domiciles laissés vacants durant les congés scolaires. ●

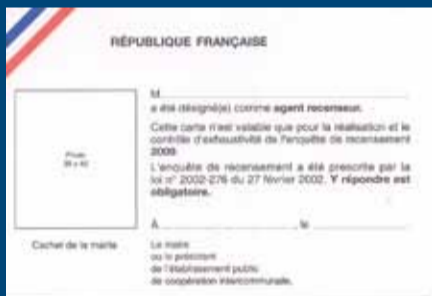
Le recensement 2012

8 % de la population de Ville-d'Avray sera recensée du jeudi 19 au samedi 25 janvier.

Depuis 2004, le comptage traditionnel est remplacé par des enquêtes annuelles.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants comme Ville-d'Avray, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de leurs logements. Tout le territoire est pris en compte et les résultats du recensement sont calculés à partir de l'échantillon de 40 % de leur population ainsi constitué.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous en serez informé par courrier. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année,



il se peut que vous soyez recensé cette année et qu'un membre de votre voisinage ne le soit pas.

Les agents recenseurs sont détenteurs d'une carte officielle sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire. Ils peuvent vous aider à remplir les questionnaires et les récupérer ensuite.

Il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires. Participer au recensement est un acte civique et une obligation aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

→ Pour consulter les résultats des enquêtes de recensement : www.insee.fr.

→ Les ateliers du Clic Entour'âge



• **Atelier « Bien manger bien bouger après 60 ans »**
Connaître les principaux groupes d'aliments, leurs caractéristiques, les besoins spécifiques des seniors, les principes de base d'une alimentation équilibrée, le budget...

Développer le plaisir dans la pratique régulière d'activités physiques. Animé par une nutritionniste - diététicienne.

→ Le vendredi de 9 h 30 à 11 h 30, du 20 janvier au 30 mars - hors vacances scolaires. Gratuit.

• **Atelier « Gymnastique cérébrale » :**

Entraînez votre mémoire et découvrez comment prendre

soin de votre cerveau. Animé par une neuropsychologue.

→ Le jeudi de 10 h à 11 h 30, du 26 janvier au 12 avril - hors vacances scolaires. Tarifs : renseignement au CLIC.

• **Permanence France Alzheimer**

L'association France Alzheimer 92 se tient à votre écoute le 3^e mardi de chaque mois de 14 h 30 à 17 h 30 : 17 janvier, 21 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai, 19 juin. Gratuit.

→ CLIC Entour'âge Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray - 170 Grande Rue à Sèvres. Tél. 01 41 14 50 96.

Infos pratiques

→ Rendez-vous logement

Contactez le service logement au 01 41 15 87 96.

→ Permanence impôts

Jeudi 2 février de 14 h à 16 h en Mairie.

→ Service Triadis

Vendredi 20 janvier de 9 h à 12 h en face de la Poste. Vous pourrez y déposer vos déchets toxiques tels que seaux de peinture, vernis, acides, bases, solvants, produits phytosanitaires.

→ Ma déchetterie mobile

Le 4^e samedi du mois, de 13 h à 18 h, soit samedi 28 janvier au parking des Étangs.

Rappel : vous pouvez y déposer les déchets d'équipements électriques et électroniques, les encombrants, les déchets végétaux, les gravats. L'accès est réservé aux habitants sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

→ Déchetterie fixe

Du lundi au samedi de 9 h à 18 h 30 au rond-point des Bruyères à Meudon. Déchets ménagers acceptés : cartons, bois, ferrailles et métaux non ferreux, mobilier, literie, déchets végétaux, gravats.

→ Encombrants : Vendredi 13 janvier.

→ Conseiller Info énergie

Mercredi 1^{er} février de 9 h à 12 h 30 aux Services techniques de la Mairie.

→ Rendez-vous avec les élus

Par mail : e.turac@mairie-villedavray.fr ou par tél. : 01 41 15 88 35/36.

Infos santé

PHARMACIES DE GARDE

- Dimanche 8 janvier : pharmacie Siboni, 124, Grande Rue - Sèvres - 01 45 34 00 02.
- Dimanche 15 janvier : pharmacie de l'Église, 3, rue de Sèvres - 01 47 50 43 10.
- Dimanche 22 janvier : pharmacie du Coteau, 16, rue de Ville-d'Avray - Sèvres - 01 45 34 47 10.
- Dimanche 29 janvier : pharmacie Montagnier-Gadaud, Centre C^{ial} Ronce - Ville-d'Avray - 01 47 50 15 00.
- Dimanche 5 février : pharmacie Baum, 95, rue des Bruyères - Sèvres - 01 46 26 35 35.
- Dimanche 12 février : pharmacie du Collège, 16, rue de Marnes - Ville-d'Avray - 01 47 09 06 56.

→ ou contactez le 39 15

KINÉ RESPIRATOIRE

- 7 et 8 janvier : cabinet Sineux, 1227, av. Roger Salengro - Chaville - 01 47 50 92 73.
- 14 et 15 janvier : M^{me} Ordner-Demorge, 107, Grande Rue - Sèvres - 01 45 34 48 23.
- 21 et 22 janvier : cabinet Jost, 31, Grande Rue - Sèvres - 01 45 34 09 56 et M^{me} Jost, 12, rue de Versailles - Ville-d'Avray - 01 47 09 09 56.
- 28 et 29 janvier : Garde non déterminée - 0820 820 603.
- 4 et 5 février : cabinet Sineux, 1227, av. Roger Salengro - Chaville - 01 47 50 92 73.

Carnet de l'état civil

NAISSANCES

Blanche Lemeland, née le 1^{er} novembre ; Gauthier Horbette, né le 4 novembre ; Baptiste Francin, né le 10 novembre ; Jean Belaygue, né le 12 novembre ; Adrien Yame, né le 13 novembre ; Nell French-Keogh, née le 14 novembre ; Capucine Plaine, née le 17 novembre ; Mila Teixeira, née le 19 novembre ; Olivia Raverdy, née le 22 novembre.

DÉCÈS

Jeannine du Chéné (96 ans), le 6 novembre ; Andrée Ladouce (86 ans), le 10 novembre ; Bernard Basse (84 ans), le 13 novembre ; Renée Pietri (79 ans), le 14 novembre ; Albert Prada (76 ans), le 14 novembre.

MARIAGES

Christophe Bailly et Chantal Ngalula Mwamba, le 26 novembre. Guy Bontemps et Josette Gasquet, le 15 décembre.



EN BREF

Un nouveau président pour l'association des commerçants

Arnaud Soyez de Clean'Éco (31, rue de Versailles) vient d'être porté à la présidence des Dagomerçants.

Bientôt la fin de la conversion des francs en euros

La date butoir de la conversion des anciens francs en euros a été fixée au 17 février par la Banque de France. Seuls les billets sont concernés. Adresse : 48, bd Raspail, Paris, VI^e - de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30 - 01 49 54 27 27.

Collecte de sang

Mercredi 25 janvier de 9 h à 14 h 30 sur la place de l'Église dans le véhicule de prélèvement.

Masseur-kinésithérapeute

Mathieu Cazaux, nouveau spécialiste, vient de s'installer au 42, rue de Saint-Cloud. Contact : 01 47 50 07 97 et au 06 60 21 04 87.

« Sèvres d'hier à aujourd'hui »

La Ville de Sèvres présente « la Grande Rue hier, aujourd'hui et... demain », jusqu'au 14 janvier à la bibliothèque-médiathèque au 8, rue de Ville-d'Avray à Sèvres. Cette exposition est le fruit du travail des animateurs et bénévoles des quartiers « Médiathèque - 11 Novembre » et « Europe - Pierre Midrin ».

« Choisis tes études »

Pour réussir leur orientation et rencontrer plus de 300 exposants venus présenter leur formation, les étudiants ont rendez-vous à l'espace Champerret les 27 et 28 janvier au Salon de l'Enseignement supérieur.

La contraception

La France est l'un des pays les plus avancés en Europe en matière de contraception : 9 femmes sur 10 ne souhaitant pas d'enfants y ont recours. Pourtant en 2010, c'est encore près d'une grossesse sur deux qui n'a pas été planifiée chez les 15-24 ans. Le site www.choisirscontraception.fr propose une information complète sur la contraception et un comparatif des différentes méthodes.

PORTFOLIO DÉCEMBRE

Mercredi 23 novembre : Julien Yémadgé a animé l'Heure du conte de la Bibliothèque, avec des légendes africaines illustrées par ses œuvres exposées à la Maison Pour Tous.



Samedi 26 novembre : à l'école Chantecler, l'AVF et l'Association de Familles de Ville-d'Avray ont organisé une bourse aux vêtements et matériel de puériculture.



Mercredi 30 novembre : inauguration de la crèche Les Cantilènes du 22, rue de Marnes



Vendredi 2 décembre : grâce à l'Association des Amis des Forêts de Versailles / Fausses-Reposes, un nouveau saule pleureur a été planté par Denis Badré et les élèves de Jean Rostand dans la cour de l'élémentaire Rostand.



Mardi 6 décembre, crèche Pradier : les enfants de la section des grands ont pu assister à un spectacle suivi d'un goûter avec les parents et de la distribution de cadeaux.



Mercredi 14 décembre à la bibliothèque : l'atelier de la bibliothèque « Viens recréer tes héros préférés avec des feuilles » a rencontré un gros succès, après une séance animée de « Contes sous l'arbre » avec Anne Mercadier qui a rassemblé une cinquantaine d'enfants.



Jeudi 15 décembre : inauguration des logements sociaux abrités par la Villa Esmeralda au 44, rue de Sèvres, en présence du président du Conseil général Patrick Devedjian.

Dimanche 18 décembre : au Colombier, la Fête de Noël a fait le plein d'animations pour les enfants entre ateliers bricolage, projections de films et séances de contes. Le public, très nombreux, s'est ensuite retrouvé dans le patio pour chanter Noël avec M.A. Menou, L. Bénézit et l'African Bach Christi.

**Téléthon**

Vendredi 2 décembre : Tournoi de poker pour le Téléthon, 720 € de dons ! Toute l'équipe de VDA poker remercie les 36 participants au 2^e tournoi de poker dont les recettes ont été entièrement reversées à l'AFM. Merci pour les partenaires qui nous ont offert de très beaux lots.

Rendez-vous en 2012. <http://vdapoker.com>

Samedi 3 décembre place de l'Église : L'amicale du personnel remercie toutes les personnes qui ont participé au relais madison. Grâce à vous, la somme de 897,71 € a été reversée au Téléthon.



Le temps d'un rêve

Une création artistique du théâtre de la Passerelle à Ville-d'Avray

Les 17 et 18 novembre derniers, toutes les classes des écoles élémentaires de Ville-d'Avray ont vécu une belle expérience théâtrale « *Le temps d'un rêve* », au cours de quatre représentations données sous le chapiteau du théâtre de la Passerelle, dressé pour l'occasion dans le préau de la Ronce. Plongés dans les bras de Morphée, les enfants assis sur des tapis d'Orient ont contemplé, le regard admiratif, les quatre acteurs qui les ont transportés dans le monde de l'imaginaire. Durant une heure de rêve, Ogretus et autres personnages



fantasmagoriques ont provoqué des émotions riches et variées dans la jeune assemblée.

Sur un rythme soutenu, les acteurs ont présenté un spectacle mêlant théâtre de saltimbanques, commedia dell'arte, expressions chinoises où la scène et les coulisses ne forment plus qu'un espace théâtral. Après les représentations, le rêve s'est poursuivi sous la forme de rencontres entre les élèves et les acteurs.

Cette belle réalisation a vu le jour au printemps dernier, durant la résidence de la troupe au sein de l'élémentaire Ronce. L'expérience a été très concluante et le rendez-vous est pris pour l'année prochaine. De beaux rêves en perspective !

Conseil municipal

→ Des nouvelles de Ville-d'Avray

Finances

Décision modificative n° 2 – Exercice 2011

- Indemnité de Conseil au comptable du Trésor public.
- Convention de mise à disposition d'une plaque de fermeture d'un espace funéraire sur le columbarium du cimetière communal.
- Actualisation 2012 des tarifs des services municipaux.
- Annulation de délibération du 29 juin 2011.

Un Plan Communal de Sauvegarde adopté à Ville-d'Avray

Afin de faire face aux risques naturels, sanitaires ou technologiques ou à des situations de crise très diverses, le Maire, dans le cadre de ses attributions de police générale, doit prendre toutes les dispositions pour mettre en place des secours sur sa Commune, grâce à des outils d'anticipation et d'organisation. Il s'agit d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui a été voté au Conseil municipal le 7 décembre. À Ville-d'Avray, un poste de commandement est donc créé, il est composé d'adjoints et d'agents communaux mobilisés autour de 4 cellules (renseignement, population, communication, logistique). Le poste de commandement est situé à la Direction générale de la Mairie, ou, en cas de crise plus importante, en salle des commissions équipée de tout le matériel de communication nécessaire. Des lieux d'hébergement sont organisés au Colombier, au gymnase ou à l'école. La Commune se met en position de pouvoir héberger 30 personnes en situation d'urgence et de pourvoir aux besoins en eau et en nourriture.

- 19, avenue Thierry, résidence « *Le Clos Thierry* », transfert de la garantie d'emprunt précédemment accordée par la ville à l'association du Logement de Ville-d'Avray au bénéfice de Seine Ouest Habitat et autorisation donnée à M. le Maire de signer l'avenant à la convention de réservation de logements.

- 38, rue Corot, résidence « *Les Althéas* », transfert de la garantie d'emprunt précédemment accordée par la Ville à l'association du Logement de Ville-d'Avray, au bénéfice de Seine Ouest Habitat et autorisation donnée à M. le Maire de signer les avenants aux conventions de réservation de logements.

Ressources humaines

- Modification du tableau des effectifs du personnel communal.
- Instauration du Compte Épargne Temps.
- Recensement 2012 de la population : indemnité allouée au coordonnateur et aux agents recenseurs.
- Fixation des taux de vacations des intervenants de l'Association SOS MNS.
- Convention de participation en matière de protection sociale complémentaire à passer avec le Centre Interdépartemental de gestion.

Direction générale

- Modification du règlement intérieur du Conseil municipal.
- Contrat régional – Avenant n° 1.
- **Attribution des locaux pour les associations : un règlement pour tous**

Les locaux communaux sont régulièrement mis à disposition des associations, des entreprises ou des particuliers. Certains sont loués, d'autres pas. Certains sont dédiés à des associations, d'autres utilisés ponctuellement. Au vu des usages multiples, un règlement a été rédigé afin de préciser les règles d'attribution des locaux et d'optimiser leur utilisation pour satisfaire aux demandes, et de mesurer le coût budgétaire de la mise à disposition de ces locaux.

Maison Delagrangé : concrétisation



Le Conseil a été appelé à donner acte d'une communication sur la Maison Delagrangé. Lieu d'activités, où l'on vient faire une pause, où l'on se rend entre deux activités, l'espace doit être le complément indispensable aux offres culturelles existantes (Maison Pour Tous, Bibliothèque, Château) tout en offrant les activités, manifestations et services à créer sur la Commune. Il s'agit d'en faire un lieu intergénérationnel que tous les

Dagovéranais s'approprient, ouvert sur les richesses patrimoniales, architecturales, naturelles de Ville-d'Avray.

La maison principale :

Baptisé « *L'Entr@cte* », l'espace comprend 4 niveaux :

- le sous-sol dédié à la musique avec notamment le projet de studio de répétition musicale,
- le rez-de-chaussée organisé autour d'un café-librairie (avec une offre de restauration légère type saladerie) ouvert à toutes les générations et un premier accueil relatif aux offres touristiques de la Commune,
- le 1^{er} étage, espace structuré pour l'organisation d'expositions culturelles et/ou grand public et un accueil d'artistes en résidence,
- le 2^d étage, lieu d'échanges et de services autour de l'entrepreneuriat et de l'emploi des jeunes et de services au public.

L'ensemble du bâtiment sera équipé de la technologie Wi-fi pour faciliter les usages numériques.

L'annexe : l'ancienne maison de gardien accueillera des ateliers d'artistes (avec possibilité de location).

Le parc : la réhabilitation du parc sera conduite dès 2012 pour une première phase. La partie du parc attenante à la maison ferait l'objet d'une deuxième phase.

→ Le projet sera bouclé d'ici à la fin de mandat.

À cet égard, il met en place un forfait technique couvrant les frais de gardiennage, d'entretien et de consommation des fluides, qui peut éventuellement être dû, même au cas de mise à disposition gratuite. Il précise la nature des activités autorisées pour chaque salle. Il met en place un « *Comité des salles* » chargé de veiller à mettre en œuvre les dispositions du présent règlement, sous le contrôle du bureau municipal. Enfin, il centralise les demandes de réservation et d'instruction auprès du secrétariat du maire.

Petite enfance

- Contrat Enfance jeunesse.

Sports

- Convention à passer avec l'Académie des

Cèdres pour une activité de danse dans la salle d'armes.

- Avenant à la convention de mise à disposition de moyens avec l'Union Sportive de Ville-d'Avray pour une activité sportive dans les locaux de l'école la Ronce.

Cimetière

- Convention de fermeture du cimetière avec la Commune de Marnes-la-Coquette.

Intercommunalité

- Rapport d'activité 2010 de GPSO.
- Transfert de la gestion des espaces verts publics à la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest.

TRIBUNES DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL



Les élus de Ville d'Avray Alternative vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2012

Val

Bilan d'une année riche en nouveautés au marché de Ville-d'Avray

Voilà un an que la Commune a confié l'exploitation du marché municipal au groupement constitué de la société d'économie mixte Arc de Seine – société publique locale représentée par M. Loiseleur – et de la Mandon-Somarep, représentée par M. Askinazi, et ce pour huit années.

Le délégataire assure chaque semaine, les mardi, vendredi et dimanche, l'ensemble des activités indispensables au bon déroulement du marché. Sur place, il apporte la fourniture du matériel (tables, tréteaux et bâches) et assure l'accueil des marchands et leur bonne installation. Par ailleurs, en vue de diversifier l'offre et de varier les prix, il recherche de nouveaux commerçants.

Le marché comptabilise 12 abonnés et de nombreux volants qui déploient leurs stands entre 8 h et 13 h 15 ; ils sont encadrés par la régisseuse, Josiane Vrignaud, qui veille activement au bon déroulement du marché et à la propreté des lieux. ●

À NOTER

Nouveauté !

Le marché sera dorénavant présent aux jours habituels durant le mois d'août.

→ Un marché riche en animations

Retour en images sur toutes les animations proposées presque chaque mois par les marchands forains.



Vendredi 17 décembre 2010, Denis Badré et les responsables du nouveau délégataire du marché, M. Loiseleur et M. Askinazi, ont célébré l'inauguration du marché.



Février : la Saint-Valentin

Les commerçants du marché ont organisé un jeu concours : vingt clients ont eu la chance d'être tirés au sort et de gagner un repas pour 2 personnes d'une valeur de 50 € dans le restaurant de leur choix à Ville-d'Avray.

Avril : Pâques au marché

Les 22, 24 et 26 avril, les commerçants ont offert des coffrets de chocolats à leurs clients.



Avril : le Rendez-vous des collectionneurs

La première édition a eu lieu en décembre 2010 et a été renouvelée la journée du 8 avril pour le bonheur des chineurs.



Mai : la fête des Mères

Les 24, 27 et 29 mai, Denis Badré a procédé au tirage au sort de bons d'achat à utiliser dans les salons de coiffure et d'esthétique de Ville-d'Avray.



Juin : Marché de l'Art

Une grande première à Ville-d'Avray, le 26 juin dernier de nombreux artistes et artisans venus de toute la France ont proposé leurs œuvres aux Dagovéraniens.

Septembre : le marché accompagne la rentrée

Le 11 septembre dernier, des articles scolaires ont été offerts aux clients.

Octobre : le marché aux couleurs du rugby

Lors des marchés des 18, 21 et 23 octobre, les commerçants ont fêté la finale de la coupe du monde de rugby en distribuant des bons d'achat d'une valeur totale de 1250 €.



Décembre : le marché invite le Père Noël

Les 18 et 23 décembre, le Père Noël a distribué des jouets aux enfants qui accompagnaient leurs parents dans leurs courses.

La rentrée à la Bibliothèque

La Science se livre

• La bibliothèque explore les illusions

Du 21 janvier au 5 février, la bibliothèque met à l'épreuve nos sens parfois victimes d'illusions. Grâce à cette nouvelle édition de « La Science se livre », venez tester vos sens et rencontrer des scientifiques.

• Atelier : les illusions d'optique

Par le biais d'expériences ludiques, les enfants de 7 à 11 ans pourront découvrir le fonctionnement du système visuel humain et les techniques utilisées par les graphistes pour créer une illusion.

La science devient un jeu d'enfants !

→ **Mercredi 25 janvier de 15 h à 16 h 30 à la bibliothèque**

Inscription indispensable à la bibliothèque ou au 01 47 50 35 41

• Conférence-débat : Illusions, doit-on douter de nos sens ?

Nos sens nous informent sur le monde qui nous entoure. À l'aide de notre cerveau, ils produisent ce que nous appelons « la perception ». Ces informations sont-elles fiables ? Qu'est-ce qu'une illusion et pourquoi nos sens peuvent-ils se laisser abuser ?

Lors de cette rencontre, nous décortiquerons ces mécanismes pour mieux comprendre le fonctionnement de notre cerveau. Venez tester vos réactions et jouer avec vos sensations ! Cette conférence est proposée par Antécia et animée par Tanguy Schindler.

Neurobiologiste, médiateur scientifique et spécialiste en sciences cognitives, Tanguy Schindler a notamment participé à la conception de l'exposition « Illusions, ça trompe énormément » en 2006 pour le Palais de la découverte

→ **Samedi 28 janvier à 17 h à la bibliothèque. Tous publics. Entrée libre. Retrouvez le programme complet de « La Science se livre » sur www.vallee-culture**

Des Ciné-conférences à la bibliothèque

Le cinéma filme le travail



En choisissant le « tout réel » contre le « tout artifice » des années 1980, le jeune cinéma français ne privilégie pas seulement les décors naturels, les acteurs aux physiques quelconques, il s'applique aussi à filmer notre quotidien : le travail. Longtemps toile de fond des films, le travail devient un véritable sujet, miroir des relations sociales, familiales et de génération. C'est aussi toute la démarche qui change lorsque le cinéaste choisit de ne plus filmer

« sur » mais « avec », introduisant une caméra à hauteur d'homme et à l'intérieur du groupe.

→ **Jeudi 19 janvier à 20 h 30 à la bibliothèque. Entrée libre. Venez nombreux et curieux !**

À NOTER

À partir du 3 janvier, offrez une seconde vie aux livres que vous souhaitez donner ! Ceux qui ne seront pas retenus par la bibliothèque seront mis à la disposition de tous.



Nous avons lu... Nous avons aimé...



Chaque mois la bibliothèque vous propose de découvrir un de ses coups de cœur. Ce mois-ci, il s'agit des *Villes de la plaine* de Diane Meur, publié en 2011 chez Sabine Wespieser.

Dans une civilisation antique imaginaire, le berger Ordjéneb quitte sa montagne pour la plaine où se côtoient deux villes rivales ; à Sir l'Orgueilleuse, il rencontre une belle lingère et devient garde d'Asral, le scribe chargé de recopier les textes sacrés qu'Anouer, le divin législateur, légua autrefois à son peuple. Illettré mais curieux, le candide Ordjéneb amènera son maître à réfléchir sur la fidélité à l'esprit ou à la lettre, et le destin de la cité en sera bouleversé. Entre conte philosophique et roman de mœurs, dans cette superbe histoire Diane Meur parle avec fantaisie et intelligence du poids des traditions, des fondements et de l'interprétation des dogmes, et des menaces inhérentes à toute civilisation. Un roman captivant et subversif !
Née en 1970, Diane Meur est une écrivaine et traductrice belge francophone. Elle est également romancière, auteure de livres pour la jeunesse et lauréate de plusieurs prix, elle vit à Paris.

→ Concours de poésie



Poètes dagovériens, vous avez jusqu'au 5 mars pour composer sur le thème « Enfances », thème national choisi par le Printemps des poètes 2012, car c'est dans ce cadre que s'inscrit une nouvelle fois le concours. Un

seul texte sera proposé par le candidat qui doit appartenir à l'une des cinq catégories : Jeunes (candidats nés après 1999), Adolescents (nés entre 1994 et 1999), Adultes, Écoles de Ville-d'Avray (la classe entière sera primée) ou Étrangers francophones.

Le texte devra être adressé :

- par courrier à « Hôtel de Ville, Concours de poésie 2012, 13, rue de Saint-Cloud, 92410 Ville-d'Avray »

- par courriel à o.lesech@mairie-villedavray.fr et en copie à s.huet@mairie-villedavray.fr

Les textes seront soumis à un jury et évalués selon des critères définis à l'avance (inspiration, style, richesse du vocabulaire, musicalité...).

Les résultats seront proclamés le mardi 13 mars à 20 h 30 au Colombier au cours d'une soirée artistique et musicale suivie d'un pot amical. ●

→ Fête de la musique 2012 : appel à participation

À l'occasion de la prochaine Fête de la musique le 21 juin 2012, la Municipalité, en clôture d'une journée musicale, organisera une scène ouverte dans le parc du Château à partir de 20 h 30.

Musiciens professionnels et amateurs qui souhaitez participer à cette soirée, faites-vous connaître dès maintenant !

Inscrivez-vous auprès du Service communication de la Mairie : 01 41 15 88 64/28 ou par mail : o.lesech@mairie-villedavray.fr.

→ Concours photo « Voisins, voisines »

La Municipalité a lancé sa 2^e édition du Concours photo qu'elle organisera désormais en biennale. Tous les habitants de Ville-d'Avray sont invités à concourir jusqu'au 5 mai.

Comme sa précédente édition en mai 2010, le concours s'organise autour d'un thème qui est cette année « *Voisins, voisines* » : suggérer par la photo des moments de convivialité et de partage, de solidarité ; révéler un élément significatif de son voisinage proche ou lointain. Une nouvelle fois, des profession-

nels du monde de la photo ont répondu présent : Jean-Marc Durou, Valérie Winckler, Christophe Ena, Jean-François Gallois et Sylvie Hulot composeront le jury. Les candidats concourent dans la catégorie Jeunes (moins de 16 ans) ou la catégorie Adultes. Ils pourront accompagner leur photo d'un titre ou d'une légende (à mentionner au dos) et choisiront d'envoyer

au maximum 5 photos, sachant qu'une seule sera sélectionnée parmi celles-ci.

La remise des prix se déroulera à la fin du mois de mai 2012. Trois prix seront remis à chacune des deux catégories.

Quelques impératifs sont à noter concernant la photo envoyée : elle doit être originale et prise dans l'année, en couleurs ou noir et blanc, de format

argentique ou numérique. De dimension 20 cm x 30 cm, elle doit être transmise sous format papier :

Concours photo 2012, 13, rue de Saint-Cloud, 92410 Ville-d'Avray.

→ **Retrouvez le règlement sur le site Internet www.villedavray.fr ou en Mairie.**



Comité des Spectacles

Nicole Lenoir, Présidente, et les membres du Bureau du Comité des Spectacles vous souhaitent une très bonne année 2012 et rêvent de votre assiduité indéfectible à chacun des spectacles proposés !

« Le Gorille » ou l'incroyable métamorphose

Pièce jouée à guichets fermés au Lucernaire toute la saison dernière.

Cette œuvre satirique des mœurs et sentiments des humains, projetés chez un singe, est fort intéressante. Il s'agit d'un monologue dramatique écrit et mis en scène par Alejandro Jodorowsky, d'après une nouvelle de Kafka *Rapport pour une académie*, et interprété magistralement par Brontis Jodorowsky qui est le gorille.

Capturé en Afrique et pour ne pas subir la capture, le singe accepte d'être « dressé » à l'image de l'Homme, avec tous ses travers, ses manières en un mimétisme parfait.

Références : les comptes-rendus de presse sont unanimes et élogieux :

Le Figaro (Annette Héliot), 3 cœurs - *Le Point*, 3 cœurs - avis positifs également du journal *Métro*, du *Figaroscope* et d'*Artistik Rezo*. Il serait donc dommage de vous abstenir !

Tarif plein : 30 € ; tarif réduit : 25 €.



→ Samedi 28 janvier à 20 h 45 au Colombier

→ Société des Amis du Musée



Le numéro 6 de *Ville-d'Avray, histoire et témoignages* est paru. Il est tout entier consacré à un vieux quartier de notre ville, la rue de Saint-Cloud aux abords de la Fontaine du Roi. Les maisons de ce coin ont inspiré plusieurs artistes au début du XIX^e siècle et sont représentées sur de nombreux tableaux, gravures ou même vaisselle en porcelaine. Vous en trouverez les reproductions au fil des pages, avec une étude historique des maisons évoquées, ainsi que l'histoire de notre mairie qui en est voisine. Ce sixième numéro comporte 52 pages et

45 illustrations dont 14 en couleur. Il est en vente à la mairie au prix de 10 euros qui correspond au prix de revient. On peut encore s'y procurer les numéros précédents.

Maison Pour Tous

→ Exposition : « Graver maintenant »

Qu'est-ce qu'une estampe, une gravure, une impression ? L'association de graveurs « *Graver Maintenant* » vous invite à le découvrir à travers une exposition présentant 150 estampes et livres d'artistes. Ces œuvres contemporaines aux expressions très personnelles et variées, en noir et blanc ou en couleurs, sont réalisées selon la sensibilité de chaque artiste sur des matrices diverses et imprimées sur papier ou sur des supports nés de recherches innovantes.

Une exposition organisée par l'association : « Graver Maintenant »

« *Graver Maintenant* » est une association d'artistes graveurs et d'amateurs d'estampe qui réunit aujourd'hui près de



70 membres. Née à Ville-d'Avray en 1986 sous le nom de Groupe Corot, elle est devenue « *Graver Maintenant* » en 1999. Son but est de faire connaître, de défendre et de promouvoir l'estampe originale contemporaine ainsi que les artistes qui la créent. Son action s'appuie sur la tenue d'un salon annuel et se prolonge largement dans l'organisation de nombreuses

expositions thématiques ou particulières, dans la publication d'éditions gravées et dans la mise en place d'actions d'initiation à la gravure.

→ Du 7 janvier au 9 février.
Entrée libre.

Du lundi au vendredi de 10 h à 17 h, samedi de 9 h à 17 h.
Vernissage samedi 7 janvier à 11 h.

MAISON
POUR TOUS
de Ville-d'Avray

→ Jazz au Château

Sarah Holtrop : « Les tubes de la soul music »

Chanteuse aux expériences multiples, la très talentueuse Sarah Holtrop dégage sur scène une énergie, une joie de chanter communicatives.

C'est ainsi qu'après leur dernier concert, Serge Forté lui a proposé une idée : reprendre les grands tubes de la soul music d'Aretha Franklin, de Marvin Gaye ou de James Brown... Projet qu'elle a tout de suite accepté avec beaucoup d'enthousiasme !

De quoi se donner en ce début d'année un plein d'énergies positives !

Sarah Holtrop sera accompagnée par : Serge Forté au piano, Jeff Pautrat à la contrebasse et Fabien Meissonnier à la batterie.

→ Vendredi 13 janvier à 20 h 30 au Château.

Concert 15 € ; moins de 16 ans : 10 € ; abonnement 8 concerts : 80 €

Boissons et petite restauration possibles sur place

Réservation conseillée au 01 45 07 02 49 / 06 24 23 86 00.

Cabaret jeunes talents

Soirée Tremplin, Chansons et Humour ouverte aux comédiens, chanteurs, auteurs, compositeurs.

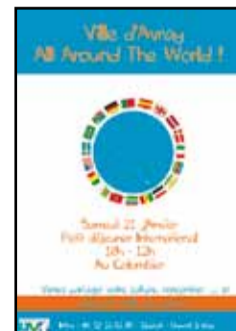
L'Académie des Cèdres organise le 6^e Cabaret jeunes talents, ouvert à tous les artistes amateurs, sans distinction d'âge, samedi 4 février au Colombier. Venez présenter vos créations : sketches ou chansons, venez vous tester. À l'issue de la soirée, les artistes rencontreront leur public autour du verre de l'amitié. L'artiste qui se distinguera lors de ce tremplin se verra offrir la possibilité de jouer ou chanter dans une salle parisienne.

→ Posez votre candidature auprès de Lucien Calixte avant le 20 janvier 2012, par téléphone au 06 32 15 02 28 ou par mail : academiedescedres@wanadoo.fr

VIE ASSOCIATIVE

Ville-d'Avray all around the world !

Accueil des Villes Françaises
AVF
www.avf.asso.fr



Sud-Africains, Lituaniens, Italiens, Allemands, Anglais, Américains, Danois... Retour du Sénégal, de Chine, des États-Unis, du Maroc... On ne cesse de croiser des nouveaux Dagoveraniens de tous horizons à Ville-d'Avray ! Une telle richesse de cultures : on vous propose de la partager... et de rencontrer ceux qui partagent votre expérience à Ville-d'Avray lors de ce petit déjeuner qui parlera toutes les langues ! N'hésitez pas à apporter des spécialités sucrées à partager !

Ville-d'Avray goes worldwide !

South Africans, Lithuanians, Italians, Germans, English, Americans, Danish... Back from Senegal, China, The United States, Morocco... We are forever meeting new Dagoveraniens from all over the place. We propose to share our different cultural backgrounds in lots of different languages over breakfast with those who have gone through the same thing in Ville-d'Avray. Feel free to bring something sweet to eat !

VIE CULTURELLE

→ Réductions pour les familles à l'USVA

Les réductions pour les familles pratiquant plusieurs activités à l'Union sportive de Ville-d'Avray, c'est maintenant !

Cette année encore, les familles (même nom, même adresse) pratiquant plusieurs activités à l'USVA peuvent, sous conditions, bénéficier d'une réduction des cotisations qu'elles acquittent pour leur pratique sportive. Cette mesure complète celles mises en œuvre par les pouvoirs publics comme le Pass 92, les coupons sport et parfois par l'employeur : subvention des Comités d'Entreprise.

La réduction s'applique à partir de trois personnes de la même famille. Nous vous rappelons qu'elle est forfaitaire et dépend du nombre d'activités choisies.

Elle est plafonnée et versée si les conditions sont remplies sur demande expresse de l'adhérent ou de son représentant.

Famille / activités	3 activités	4 activités	5 activités	6 activités	7 activités et plus
3 membres	30 €	37 €	44 €	51 €	58 €
4 membres	•	55,5 €	66 €	76,50 €	87 €
5 membres et plus	•	•	88 €	102 €	116 €

(Membres de la même famille inscrits et ayant réglé leur cotisation à l'USVA.)

Vous êtes concernés ? Votre demande devra nous parvenir avant le 31 mars 2012.

Pour cela vous devez compléter un imprimé disponible au secrétariat de l'USVA, 12, rue de Sèvres à Ville-d'Avray ou auprès de votre responsable de section sportive ou bien encore en téléchargement sur le site <http://usva.asso.chez-alice.fr>.

Des nouvelles de l'association de Familles de Ville-d'Avray

« Initiation à l'ennéagramme »



L'Association de Familles de Ville-d'Avray organise en janvier un stage « Initiation à l'ennéagramme », animé par Renaud Chérel, coach et formateur. L'ennéagramme est un outil de connaissance de soi et des autres qui peut constituer une aide précieuse à la communication dans le couple et au sein de la cellule familiale. Cette initiation se fera sous forme de 10 séances d'une durée de 2 heures le lundi soir à

partir du 9 janvier, hors vacances scolaires de février. Chaque séance comporte une partie exposé, une partie d'échange et une partie plus ludique avec des exercices.

→ Renseignements et inscription au 01 47 50 01 79

Alix au pays des merveilles



L'Association de Familles de Ville-d'Avray et l'AVF organisent un carnaval autour d'un spectacle : *Alix au pays des merveilles*, le dimanche 29 janvier 2012 à 15 h au Colombier (place Charles de Gaulle à Ville-d'Avray). Il sera suivi d'un goûter. Nous accueillons avec plaisir vos gâteaux ! Nous vous attendons tous déguisés ! Le prix des places est de 4 € par personne.

→ Infos et réservations au 06 19 72 94 31 et une permanence se tiendra le samedi 21 janvier de 10 h à 12 h au Colombier.

EN BREF

Enseignement anglais et allemand

Les Sections Internationales de Sèvres, Chaville et Boulogne proposent aux élèves d'élémentaires, de collège et lycée de bénéficier d'un enseignement assuré exclusivement par des enseignants de langue maternelle anglaise ou allemande. Elles présentent leur activité lors d'une réunion d'information samedi 21 janvier à 9 h au collège de Sèvres (salle de restaurant) 1, rue Lecocq, 92310 Sèvres / www.sis-sevres.net

Le Relais sévrien

L'épicerie de solidarité exprime sa reconnaissance aux membres du Lions club et à toutes les personnes qui ont répondu à son appel pour la collecte de la Banque alimentaire, par leur présence et/ou leurs dons généreux. Près de neuf tonnes de denrées ont été reçues qui seront distribuées aux familles de Sèvres et Ville-d'Avray accueillies à l'épicerie. À tous : MERCI.

Erratum

Dans le *Ville-d'Avray Info* du mois de novembre, l'article sur la collecte nationale de la Banque alimentaire a oublié de mentionner la participation du Lions club.

ALVA

→ D'abord un toit...

... par une action solidaire

Notre campagne de mai 2011 a porté ses fruits. Nous sommes heureux d'accueillir quatre nouvelles bénévoles qui viennent renforcer notre équipe et nous rapprocher de la « parité ».

Qui sont-elles ? Comment ont-elles connu l'ALVA ? Comment voient-elles l'équipe ?

Arielle



Nouvellement installée à Ville-d'Avray et retraitée, je souhaite donner de mon temps à une association, ce qui faciliterait mon intégration dans la ville.

J'ai découvert l'ALVA dans le journal local. La démarche m'a paru digne d'intérêt et nouvelle pour moi. J'ai assisté à quelques réunions. J'ai été frappée par le professionnalisme, la cohésion et la gentillesse des bénévoles.

Catherine



J'ai cessé mon activité professionnelle depuis quelques mois. Aussi ai-je proposé une partie de mon temps libre à l'ALVA, déjà adhérente et bénévole à la fête des

Étangs et participante à la brocante annuelle. Je suis disponible pour les tâches (communication, relations avec les locataires). Les premières réunions auxquelles j'ai participé m'ont permis de découvrir l'action d'une équipe sympathique et dynamique.

Évelyne



Pour moi le plus important c'est le toit. En mai, j'ai reçu l'appel de l'ALVA à de nouveaux bénévoles via *Ville-d'Avray Info*. Elle répond à mon objectif initial et en voyant avec quel sérieux, quelle humanité les bénévoles sont à l'écoute des besoins des locataires, je suis rassurée... Je ne me suis pas trompée d'objectif et je suis contente d'avoir intégré une vraie équipe, humaine et chaleureuse, où chacun peut s'exprimer.

Jacqueline



Lorsque j'étais avocate, j'ai très régulièrement conseillé mes clients et défendu leurs intérêts devant les juridictions sur des dossiers de droit des baux et de droit immobilier. C'est donc tout naturellement que, sollicitée par un membre de l'ALVA pour fournir un appui juridique sur les dossiers de l'association, j'ai accepté de mettre mes compétences au service de celle-ci. J'ai tout de suite été chaleureusement accueillie et intégrée dans l'équipe de bénévoles, dont le travail se fait dans une ambiance à la fois studieuse et amicale.



Ciné Junior
+ Goûter ①



La Reine des neiges, film d'animation de Lev Atamanov (France, 1999) 68 minutes. Adaptation fidèle du conte d'Andersen.

- Lion d'or au IX^e Festival International de Venise en 1957.
- Prix de l'Institut International du

Film pour les Enfants et la Jeunesse (Meilleur Film), Suède 1957.

La Reine des neiges révèle avec beaucoup de finesse le monde des personnages d'Andersen, renfermant les plus grandes qualités du cinéma d'animation soviétique et mondial.

Hans et Gerda s'aiment comme frère et sœur. Mais un jour d'hiver au cours d'une tempête, un petit morceau du miroir diabolique de la Reine des neiges entre dans l'œil d'Hans et durcit son cœur. Il ne ressent plus aucune émotion. Irrésistiblement attiré par la Reine des neiges, il l'a suivie sur son traîneau dans son royaume, le Grand Nord. Gerda qui ne peut se résoudre à le croire mort part à sa recherche. Elle est aidée par la rivière, les corbeaux et le renne, par une petite princesse et même la fille des brigands émue par sa détresse. Elle retrouve Hans dans le château de glace de la Reine des neiges...

→ Mercredi 25 janvier à 14 h 30. Tarif : 3/5 €. Public : à partir de 4 ans.

Comité des spectacles
« Le Loup et moi » ②

Spectacle jeune public, à partir de 4 ans. Durée 50 min, sujet très poétique, drôle et original.

Dans une forêt, un vieux loup évoque ses souvenirs... Le récit se déroule comme un film, accompagné tout au long par l'orgue de Barbarie.

Tarif plein : 8 € pour tous ; tarif réduit : 6 € (sur présentation carte famille nombreuse).

→ Mercredi 1^{er} février à 15 h au Colombier

Connaissance du Monde ③

« Inde du Sud », chroniques baroques

Un film *Cap Monde* : film et débat de Nadine et Jean-Claude Forestier.

Tarif plein : 8 € ; tarif réduit : 7 €. Gratuité pour les moins de 12 ans.

→ Dimanche 5 février à 17 h au Colombier

Concert Plein jeu

« Dream » : concert de clavecin au temple de Meudon, 12, 13, 14 janvier à 20 h 30 et dimanche 15 janvier à 16 h.

La claveciniste canadienne Vivienne Spiteri interprétera des pièces de compositeurs contemporains : John Cage, Micheline Coulombe-Saint-Marcoux, Pierre Schaeffer, etc. Avec la participation de Geneviève Bonieux, artiste-plasticienne.

→ Participation libre. Contact : 01 46 23 82 45.

MUSIQUE EXPOSITION CINÉMA SPORT THÉÂTRE CONFÉRENCE

Date	Manifestation	Lieu	Organisateur
À partir du 9 janvier	« INITIATION À L'ENNÉAGRAMME » Stage en 10 séances de 2 h le lundi soir, hors vacances scolaires de février. Inscription au 01 47 50 01 79.	Foyer des associations	Association de Familles de Ville-d'Avray
Du 7 janvier au 9 février	EXPOSITION : « GRAVER MAINTENANT » Entrée libre du lundi au vendredi de 10 h à 17 h, samedi de 9 h à 17 h. Vernissage samedi 7 janvier à 11 h.	Colombier	MAISON tout tous de Ville-d'Avray
Ve. 13 janvier	CONCERT JAZZ AU CHÂTEAU SARAH HOLTROP 4TET « Les tubes de la soul music ». À 20 h 30. Réservation : 01 45 07 02 49. Tarif : 15 €.	Château	Jazz au Château
Je. 19 janvier	CINÉ-CONFÉRENCE « LE CINÉMA FILME LE TRAVAIL » À 20 h 30. Entrée libre.	Bibliothèque	
Du 21 janvier au 5 février	LA SCIENCE SE LIVRE Ateliers proposés les 25 et 28 janvier.	Bibliothèque	
Sa. 21 janvier	PETIT DÉJEUNER « VILLE-D'AVRAY ALL AROUND THE WORLD » Vous venez d'emménager à Ville-d'Avray et découvrez la culture française ? Vous revenez d'expatriation ? Venez partager votre expérience et rencontrer ceux qui se trouvent dans la même situation ! Gratuit - Ouvert à tous. Contact : 06 32 55 62 09		AVF
Di. 22 janvier	EXPOSITION « DU PAGE AU CHEVALIER » Visite familiale guidée par des conférencières spécialisées dans les visites pour les enfants (6/12 ans). Tarif : 12 € ; enfants : 5 € (gratuits - de 4 ans). Rendez-vous à 15 h dans la cour d'honneur. Inscriptions avant le 20 janvier au 06 32 55 62 09.	Musée des invalides	AVF
Me. 25 janvier	ATELIER : LES ILLUSIONS D'OPTIQUE De 15 h à 16 h 30. Inscription indispensable au 01 47 50 35 41. Pour les enfants de 7 à 11 ans.	Bibliothèque	
Me. 25 janvier ①	CINÉ JUNIOR + GOÛTER « LA REINE DES NEIGES » Film d'animation adapté du conte d'Andersen. À 14 h 30. Tarifs : 3/5 €. À partir de 4 ans.	Colombier	MAISON tout tous de Ville-d'Avray
Je. 26 janvier	VISITE D'UN QUARTIER DE PARIS Inscriptions au 06 98 74 91 90. Tarifs : 12 € adhérents AVF - 15 € non-adhérents.	Église Saint-Roch et quartier St-Honoré	AVF
Sa. 28 janvier	CONFÉRENCE-DÉBAT : ILLUSIONS, DOIT-ON DOUTER DE NOS SENS ? À 17 h. Tous publics. Gratuit.	Bibliothèque	
Sa. 28 janvier	« LE GORILLE » Monologue dramatique écrit et mis en scène par A. Jodorowsky d'après une nouvelle de Kafka. À Xh. Tarifs : 30 € / 25 €.	Colombier	Comité des spectacles
Di. 29 janvier	« ALIX AU PAYS DES MERVEILLES » À 15 h suivi d'un goûter. Tarif : 4 €. Réservations au 06 19 72 94 31 et permanence sam. 21 janvier (10 h-12 h).	Colombier	Association de Familles de Ville-d'Avray et AVF
Me. 1 ^{er} février ②	SPECTACLE « LE LOUP ET MOI » Jeune public dès 4 ans (50 min). Tarifs : 8 € / 6 € à 15 h.	Colombier	Comité des spectacles
Sa. 4 février	CABARET JEUNES TALENTS Soirée ouverte aux comédiens, chanteurs, auteurs, compositeurs.	Colombier	Académie des Cèdres
Di. 5 février ③	CONNAISSANCE DU MONDE « INDE DU SUD » À 17 h. Tarifs : 8 € / 7 €. Gratuité - de 12 ans	Colombier	Comité des spectacles
Di. 5 février	CONCERT RÉCITAL PIANO SHUMANN, DEBUSSY... Par Alain Jacquot. À 17 h.	Château	ACVA

→ Le parking La Fontaine du Roy restera ouvert les soirs de spectacles jusqu'à minuit.

→ Retrouvez toutes les informations complémentaires sur le site de la ville : www.villedavray.fr.

À VENIR

Février

→ 10 février : Concert « Disney Jazz Night » à 21 h par Jazz au Château.

→ 10 février : Concert « L'Antidilettante » à 20 h 30 à l'église par le Conservatoire.

→ 12 février : Ballet « Gisèle » par l'Opéra national de Kiev à 15 h au Colombier. Comité des spectacles.

→ 16 février : Ciné-conférence « Filmer la jeunesse », à 20 h 30 à la Bibliothèque.

Pensez à réserver dès à présent vos places de spectacle auprès des associations organisatrices.

